

## Société | Les hydroguides, le maillon humain de la prévention aux abords des rivières



**Ouverture de la pêche, saison estivale... le rappel est régulier mais il est de celui qui peut vous sauver la vie. Alors cette année encore, avec le retour des beaux jours et des envies de balades et de baignades en pleine nature après de longs mois enfermés chez soi, EDF Hydro Sud ouest, à nouveau, fait passer le message : « prudence aux abords des installations hydroélectriques ». Le calme des rivières peut n'être qu'apparent, mais le risque lui est bien présent. Flyers, réseau sociaux, radios, articles de presse... tous les moyens sont bons pour diffuser ce message de prévention. Un message également communiqué au plus près des vacanciers par des panneaux d'information sur site, mais aussi grâce à une équipe dédiée à l'échange et la rencontre des promeneurs : les hydroguides. Entre bons conseils et diplomatie ils veillent à la sécurité de chacun.**

Tee shirt bleu, brochures en main et sourire aux lèvres. Ces promeneurs en bordure de rivières, ne sont pas des promeneurs comme les autres. Ils sont là non pas pour le plaisir de la balade mais pour veiller à la sécurité et au bon comportement de celles et ceux qu'ils pourraient rencontrer en chemin, qu'ils soient touristes en promenade, baigneurs, pêcheurs ou autres sportifs amateurs d'eaux vives. Ces jeunes gens aux tee-shirts bleus, ce sont les hydroguides.

A partir de juin et jusqu'à fin août, 160 hydroguides sont ainsi répartis sur tout le territoire national, dont 26 dans le Sud-Ouest. Etudiants recrutés à Bac + 2, et bilingues, pour pouvoir communiquer auprès du plus large public possible, leur rôle pour l'été est d'être les ambassadeurs d'EDF en matière de prévention. Encadrés et formés par des hydrauliciens d'EDF, ils se rendent sur les lieux de villégiature (campings, centres de vacances, clubs de sport d'eau...) et parcourent les rivières à la rencontre des vacanciers pour relayer les messages de sécurité et de prévention.

### Rappeler les règles de bon sens

Il faut dire que si des balises rouges délimitant les zones interdites à la navigation, à la pêche et à la baignade sont installées sur les lacs à proximité des barrages, d'autres zones aux abords des rivières, lacs ou canaux alimentant les centrales ne le sont pas. Pour celles là, les panneaux (jaunes) signalant l'existence d'un danger ou invitant à

éviter tel ou tel comportement, sont parfois négligés par les visiteurs, trop heureux de profiter de leurs vacances dans un coin en apparence calme et tranquille. Mais c'est bien là le rôle des hydroguides : rappeler que ce calme peut-être trompeur, y compris à l'aval des centrales. En effet, pour produire de l'électricité, les installations hydroélectriques peuvent occasionner des variations de débit dans les cours d'eau. Ainsi, à l'aval de ces installations, le niveau d'eau peut augmenter très rapidement, provoquant de forts courants et submergeant des îlots ou des rochers isolés. Le tout en quelques minutes à peine. Bref, un véritable danger pour des promeneurs s'amusant à traverser le lit d'une rivière, pour des baigneurs profitant du soleil sur un îlot ou sur une plage de graviers en bordure de rivière.

Sans volonté d'interdire la baignade, les hydroguides sont là pour rappeler quelques règles de bon sens que l'insouciance des vacances peut parfois faire oublier : tenir compte de la signalisation, rester sur les berges, éviter les zones ne permettant pas un repli rapide en cas de montée des eaux, ne pas laisser les enfants sans surveillance...

L'un des atouts de l'énergie hydraulique est qu'elle est mobilisable en quelques minutes et à tout moment, c'est là aussi l'un de ses dangers, et plus encore en période touristique. Si les hydroguides, sont en quelque sorte les anges gardiens des touristes imprudents, ils contribuent aussi grâce à leurs alertes et observations de terrain, à l'amélioration permanente du dispositif de prévention mis en place par EDF près de ses ouvrages.



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 26/07/2020*

*[Url de cet article](#)*